

Votre programme d'aide aux employés* et à leur famille (PAEF) vous offre :

Services d'information et de consultation juridiques



Qui ne se sent pas un peu dérouté ou dépassé lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes juridiques ou de trouver un avocat compétent aux honoraires abordables? Notre Service d'information et de consultation juridiques vous donne un accès facile et pratique à un réseau d'avocats expérimentés.

Gérez vos affaires juridiques avec assurance!

- **Vous vivez une séparation?** Nous pouvons vous aider à résoudre vos questions de droits de garde et de visite à vos enfants.
- **Vous voulez poursuivre quelqu'un à la Cour des petites créances?** Nous vous recommandons d'obtenir d'abord des conseils juridiques!
- **Vous ne vous décidez pas à faire votre testament?** Nous pouvons vous y aider. Vous aurez ainsi l'esprit tranquille, sachant que vos affaires seront en bon ordre si l'inévitable se produisait.
- **Vous vous demandez quels sont vos droits dans un différend entre propriétaire et locataire?** Que vous soyez le propriétaire ou le locataire, un avis juridique peut vous être très utile.

Il suffit d'un appel téléphonique pour faire le premier pas.

Les services de Coaching IntelliVie vous fournissent l'information et le soutien dont vous avez besoin pour gérer vos affaires juridiques. L'accès à cet accompagnement est facilité et nous vous guidons à chaque étape de votre démarche. Lorsque vous appelez notre Centre de services à la clientèle, voici ce à quoi vous pouvez vous attendre :

1. Nous vous posons quelques questions précises afin de vous aiguiller vers le service personnalisé qui vous sera le plus utile.
2. Nous demandons à un avocat, par l'intermédiaire d'un service pancanadien auquel Homewood Santé^{MC} a recours, de vous appeler pour discuter de votre situation juridique.
3. Un avocat vous fournit, par téléphone, des conseils qui répondent à vos besoins particuliers.
4. Ce service ne comprend pas la représentation par un avocat ou la préparation de documents juridiques. Si vous avez besoin d'une représentation juridique, nous vous recommanderons un avocat dans votre région. Nos services d'information et de consultation juridiques vous permettent d'obtenir, pour la plupart des prestations, un taux préférentiel allant jusqu'à une réduction de 25 % des honoraires habituels des avocats.

Si vous vous sentez accablé par vos problèmes juridiques, nous pouvons facilement vous fixer un rendez-vous de counseling (en face à face, par téléphone ou en ligne).



Les services de Coaching IntelliVie vous aident à résoudre toutes vos questions de nature juridique.

Faites appel à votre PAEF à toute heure du jour ou de la nuit au **1 866 565-4903**

ATS : 1 866 433-3305

Appels internationaux (frais virés acceptés) : 514 875-0720